

AL HIFADH SICAV

SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 30 JUIN 2019

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA COMPOSITION DE L'ACTIF NET ET LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 30 JUIN 2019

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre conseil d'administration du 27 mars 2017 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons effectué l'audit des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » et la vérification de la composition de l'actif net pour la période allant du 1^{er} Janvier au 30 Juin 2019. Ces états financiers font ressortir un total bilan de 6 107 502,560 TND, un actif net de 6 082 939,888 TND et un bénéfice net trimestriel de 91 507,187 TND.

A notre avis, les états financiers trimestriels ci-joints sont sincères et réguliers et donnent, pour tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société «AL HIFADH SICAV » au 30 Juin 2019, ainsi que de sa performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note 2.2.2 « Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées » des états financiers, qui décrit la nouvelle méthode adoptée par la société « AL HIFADH SICAV » pour la valorisation du portefeuille des obligations et valeurs assimilées suite aux recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances et en présence des différentes parties prenantes. Ce traitement comptable appliqué d'une manière prospective et prévoyant une hétérogénéité dans les méthodes de valorisation du portefeuille des obligations et des valeurs assimilées, devrait être, à notre avis, confirmé par les instances habilitées en matière de normalisation comptable.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Responsabilité de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

La Direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la Direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilité de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession applicables en Tunisie permette toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site web de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport de l'auditeur.

Tunis, le 29 juillet 2019

Le Commissaire aux Comptes :

Mahmoud ELLOUMI

BILAN ARRETE AU 30 JUIN 2019
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	30-juin-19	30-juin-18	31-déc.-18
Portefeuille-titres	3.1	4 057 789,349	10 031 293,924	6 226 122,617
Obligations de sociétés		1 381 648,589	6 533 476,715	2 652 213,997
Emprunts d'Etat		2 459 074,760	3 497 817,209	3 573 908,620
Titres des Organismes de Placement Collectif		217 066,000	0,000	0,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	2 044 008,140	5 822 293,016	2 524 745,108
Placements monétaires		1 761 963,665	4 817 825,001	2 327 873,586
Disponibilités		282 044,475	1 004 468,015	196 871,522
Créances d'exploitation	3.5	5 705,071	12 000,000	9 424,420
Total Actif		6 107 502,560	15 865 586,940	8 760 292,145
Passif				
Dettes sur opérations de pensions livrées		0,000	0,000	1 022 161,075
Opérateurs Créditeurs	3.6	12 862,049	31 943,679	17 889,833
Autres créditeurs divers	3.7	11 700,623	12 504,581	18 046,784
Total Passif		24 562,672	44 448,260	1 058 097,692
Actif net		6 082 939,888	15 821 138,680	7 702 194,453
Capital	3.8	5 925 072,568	15 450 785,879	7 341 254,942
Sommes distribuables	3.11	157 867,320	370 352,801	360 939,511
Sommes distribuables des exercices antérieurs		2,636	84,279	40,097
Sommes distribuables de la période		157 864,684	370 268,522	360 899,414
Actif net		6 082 939,888	15 821 138,680	7 702 194,453
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		6 107 502,560	15 865 586,940	8 760 292,145

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Avril au 30 juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
Revenus du portefeuille titres	3.2	57 019,793	128 888,703	150 935,431	347 283,871	557 234,563
Revenus des obligations		24 288,695	55 467,796	107 213,341	260 318,932	381 902,251
Revenus des emprunts d'Etat		32 731,098	73 420,907	43 722,090	86 964,939	175 332,312
Revenus des placements monétaires	3.4	59 033,530	113 129,826	115 437,982	250 228,026	407 226,247
Revenus des billets de trésorerie		51 350,387	104 852,399	92 126,520	197 509,382	324 524,671
Revenus des certificats de dépôt		2 022,650	2 022,650	7 786,004	24 751,272	34 848,051
Revenus des comptes à vue		5 660,493	6 254,777	15 525,458	27 967,372	47 853,525
Total des revenus des placements		116 053,323	242 018,529	266 373,413	597 511,897	964 460,810
Intérêts des mises en pension	3.12	0,000	(6 557,983)	(9 488,956)	(9 488,956)	(20 153,640)
Charges de gestion des placements	3.9	(12 862,047)	(26 841,003)	(31 943,676)	(74 877,652)	(118 474,595)
Revenus nets des placements		103 191,276	208 619,543	224 940,781	513 145,289	825 832,575
Autres produits		0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(7 501,401)	(14 386,265)	(10 072,928)	(21 917,091)	(36 162,797)
Résultat d'exploitation		95 689,875	194 233,278	214 867,853	491 228,198	789 669,778
Régularisation du résultat d'exploitation		(29 723,869)	(36 368,594)	(82 505,380)	(120 959,676)	(428 770,364)
Sommes distribuables de la période		65 966,006	157 864,684	132 362,473	370 268,522	360 899,414
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		29 723,869	36 368,594	82 505,380	120 959,676	428 770,364
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		(4 600,208)	10 872,003	(6 732,631)	(13 376,647)	(25 661,830)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		1 451,350	(19 548,650)	770,310	3 772,531	3 928,481
Frais de négociation de titres		(1 033,830)	(1 033,830)	(3 874,896)	(5 653,607)	(8 631,023)
Résultat de la période		91 507,187	184 522,801	205 030,636	475 970,475	759 305,406

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Avril au 30 juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
Variation de l'actif net résultant	91 507,187	184 522,801	205 030,636	475 970,475	759 305,406
des opérations d'exploitation					
Résultat d'exploitation	95 689,875	194 233,278	214 867,853	491 228,198	789 669,778
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 600,208)	10 872,003	(6 732,631)	(13 376,647)	(25 661,830)
Plus ou moins-values réalisées sur cession des titres	1 451,350	(19 548,650)	770,310	3 772,531	3 928,481
Frais de négociation de titres	(1 033,830)	(1 033,830)	(3 874,896)	(5 653,607)	(8 631,023)
Distributions de dividendes	(360 936,891)	(360 936,891)	(990 907,468)	(990 907,468)	(990 907,468)
Transaction sur capital	(1 234 064,789)	(1 442 840,475)	(4 858 456,327)	(8 956 696,909)	(17 358 976,067)
Souscription	5 198 458,166	10 447 446,702	18 050 702,915	30 520 491,631	56 926 259,306
Capital	5 403 500,000	10 445 200,000	18 395 100,000	30 453 300,000	56 274 200,000
Régularisation des sommes non distribuables	(69 445,910)	(129 887,593)	(186 750,647)	(303 893,053)	(584 451,802)
Régularisation des sommes distribuables	(135 595,924)	132 134,295	(157 646,438)	371 084,684	1 236 511,108
Rachat	6 432 522,955	11 890 287,177	22 909 159,242	39 477 188,540	74 285 235,373
Capital	6 633 300,000	11 870 300,000	23 380 500,000	39 378 200,000	73 384 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	(85 415,260)	(148 515,696)	(237 098,688)	(393 053,077)	(764 387,538)
Régularisation des sommes distribuables	(115 361,785)	168 502,873	(234 242,070)	492 041,617	1 665 322,911
Variation de l'actif net	(1 503 494,493)	(1 619 254,565)	(5 644 333,159)	(9 471 633,902)	(17 590 578,129)
Actif net					
En début de période	7 586 434,381	7 702 194,453	21 465 471,839	25 292 772,582	25 292 772,582
En fin de période	6 082 939,888	6 082 939,888	15 821 138,680	15 821 138,680	7 702 194,453
Nombre d'actions					
En début de période	72 329	74 282	205 988	245 383	245 383
En fin de période	60 031	60 031	156 134	156 134	74 282
Valeur liquidative	101,329	101,329	101,330	101,330	103,688
Taux de rendement de la période	1,240%	2,411%	1,114%	2,226%	4,513%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 30 JUIN 2019

1. Présentation de la société :

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable de distribution de catégorie obligataire régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2. Référentiel et principes comptables appliqués :

Les états financiers intermédiaires d'AL HIFADH-SICAV arrêtés au 30 Juin 2019, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles qu'approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 30/06/2019 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2.2. Principes comptables appliqués :

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents :

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations, en BTA et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Les dividendes relatifs aux titres d'OPCVM sont pris en compte en résultat à la date du détachement du coupon.

2.2.2. Evaluation, en date d'arrêté, du portefeuille des obligations et valeurs assimilées.

Conformément aux normes comptables applicables aux OPCVM, les obligations et valeurs similaires sont évaluées, postérieurement à leur comptabilisation initiale :

- à la valeur de marché lorsqu'elles font l'objet de transactions ou de cotation à une date récente ;
- au coût amorti lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet, depuis leur acquisition, de transactions ou de cotation à un prix différent ;
- à la valeur actuelle lorsqu'il est estimé que ni la valeur de marché ni le coût amorti ne constitue une base raisonnable de la valeur de réalisation du titre et que les conditions de marché indiquent que l'évaluation à la valeur actuelle en application de la méthode actuarielle est appropriée.

Considérant les circonstances et les conditions actuelles du marché obligataire, et l'absence d'une courbe de taux pour les émissions obligataires, ni la valeur de marché ni la valeur actuelle ne constituent, au 30 Juin 2019, une base raisonnable pour l'estimation de la valeur de réalisation du portefeuille des obligations de la SICAV figurant au bilan arrêté à la même date.

En conséquence, les placements en obligations ont été évalués, au 30 Juin 2019, au coût amorti (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres).

Dans un contexte de passage progressif à la méthode actuarielle, et compte tenu des recommandations énoncées dans le Procès-verbal de la réunion tenue le 29 Août 2017 à l'initiative du ministère des finances en présence des différentes parties prenantes, les Bons du trésor assimilables (BTA) sont valorisés comme suit :

- Au coût amorti pour les souches de BTA ouvertes à l'émission avant le 31/12/2017 à l'exception de la ligne de BTA « Juillet 2032 » (compte tenu de l'étalement, à partir de la date d'acquisition, de toute décote et/ou surcote sur la maturité résiduelle des titres) ;
- A la valeur actuelle (sur la base de la courbe des taux des émissions souveraines) pour la ligne de BTA « Juillet 2032 » ainsi que les souches de BTA ouvertes à l'émission à compter du 1^{er} janvier 2018.

La société « AL HIFADH SICAV » ne dispose pas d'un portefeuille de souche de BTA ouverte à l'émission à compter du 1er janvier 2018 et ne dispose pas de la ligne de BTA « Juillet 2032 ».

2.2.3 Evaluation des autres placements :

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Les placements en titres d'OPCVM sont évalués en date d'arrêté à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins-value potentielle

portée directement en capitaux propres en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.2.4 Cession des placements :

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que sommes non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. Les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1 Portefeuille titres :

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 30 Juin 2019	% actif
<u>Titres OPCVM</u>				
<u>Parts des fonds communs</u>		215 830,000	217 066,000	3,554%
FCP WAFA CAPITALISATION	2 000	215 830,000	217 066,000	3,554%
<u>Obligations de sociétés admises à la cote</u>		1 350 393,430	1 381 648,589	22,622%
AMEN BANK SUB 2011	2 047	61 392,180	63 684,258	1,043%
AMEN BANK SUB 2014 A	1 600	32 000,000	32 638,720	0,534%
BH 2009-B	4 000	184 400,000	188 297,600	3,083%
BTE 2010-B	6 000	360 000,000	373 248,000	6,111%
BTE 2010-B	2 000	40 000,000	41 308,800	0,676%
HANNIBAL LEASE 2015-02	5 000	200 000,000	203 176,000	3,327%
HANNIBAL LEASE 2016-01	6 000	240 000,000	240 120,000	3,932%
UIB 2009/1 (20 ANS)	2 593	142 601,250	148 983,211	2,439%
UIB SUB 2015	1 500	90 000,000	90 192,000	1,477%
<u>Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier</u>		2 636 149,250	2 459 074,760	40,263%
Obligations de l'Etat		3 160,750	3 213,136	0,053%
EMPRUNT ETAT 2014 C/6,35%	20	1 193,750	1 222,449	0,020%
EMPRUNT ETAT 2014 B/6.15%	50	1 967,000	1 990,687	0,033%
Bons du trésor assimilables		2 632 988,500	2 455 861,624	40,211%
BTA 6.9% 9 MAI 2022 (15 ans)	2 374	2 632 988,500	2 455 861,624	40,211%
TOTAL		4 202 372,680	4 057 789,349	66,439%

3.2 Les revenus du portefeuille titres :

Les revenus du portefeuille titres totalisent 128 888,703 TND pour la période du 01/01/2019 au 30/06/2019 et se détaillent ainsi :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>	57 019,793	128 888,703	150 935,431	347 283,871	557 234,563
<u>Revenus des obligations de sociétés</u>	<u>24 288,695</u>	<u>55 467,796</u>	<u>107 213,341</u>	<u>260 318,932</u>	<u>381 902,251</u>
- intérêts	24 288,695	55 467,796	107 213,341	260 318,932	381 902,251
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
<u>Revenus des Emprunts d'Etat</u>	<u>32 731,098</u>	<u>73 420,907</u>	<u>43 722,090</u>	<u>86 964,939</u>	<u>175 332,312</u>
- intérêts	32 731,098	73 420,907	43 722,090	86 964,939	175 332,312
- primes de remboursement	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000
TOTAL	57 019,793	128 888,703	150 935,431	347 283,871	557 234,563

3.3 Les placements monétaires et disponibilités :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à 2 044 008,140 TND se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif
<u>Placements monétaires</u>		1 754 316,386	1 761 963,665	28,849%
<u>Emetteur Electrostar</u>				
<u>Billets de trésorerie</u>	2	390 473,135	391 399,050	6,408%
ELECTROSTAR 100J 18/06/2019 (13,00%)	1	97 211,796	97 563,222	1,597%
ELECTROSTAR 80J 24/06/2019 (13,00%)	1	293 261,339	293 835,828	4,811%
<u>Emetteur STEQ</u>				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	581 661,769	586 850,381	9,609%
STEQ 110J 30/05/2019 (13,00%)	1	581 661,769	586 850,381	9,609%
<u>Emetteur GIF</u>				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	539 151,991	540 212,661	8,845%
GIF 70J 24/06/2019 (13,00%)	1	539 151,991	540 212,661	8,845%
<u>Emetteur AMS</u>				
<u>Billets de trésorerie</u>	1	243 029,491	243 501,573	3,987%
AMS 100J 24/06/2019 (13,00%)	1	243 029,491	243 501,573	3,987%
<u>Disponibilités</u>		282 044,475	282 044,475	4,618%
Dépôts à vue		282 044,475	282 044,475	4,618%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,000%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,000%
TOTAL		2 036 360,861	2 044 008,140	33,467%

3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2019 au 30/06/2019 à 113 129,826 TND et représente le montant des intérêts au titre de la même période sur les placements monétaires et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2019	Période du 1 ^{er} Avril au 30 Juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 30 Juin 2018	Période du 1 ^{er} Janvier au 31 Décembre 2018
Intérêts des billets de trésorerie	51 350,387	104 852,399	92 126,520	197 509,382	324 524,671
Intérêts des certificats de dépôt	2 022,650	2 022,650	7 786,004	24 751,272	34 848,051
Intérêts des comptes courants	5 660,493	6 254,777	15 525,458	27 967,372	47 853,525
TOTAL	59 033,530	113 129,826	115 437,982	250 228,026	407 226,247

3.5. Les créances d'exploitation :

Les créances d'exploitation s'élèvent à 5 705,071 TND au 30/06/2019 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	905,071	0,000	5 424,420
Agios créditeurs à recevoir	4 800,000	12 000,000	4 000,000
TOTAL	5 705,071	12 000,000	9 424,420

3.6. Les opérateurs Créditeurs :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à 12 862,049 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Rémunération Distributeurs	4 593,590	11 408,456	6 389,228
Rémunération Gestionnaire	5 512,304	13 690,146	7 667,067
Rémunération Dépositaire	2 756,155	6 845,077	3 833,538
TOTAL	12 862,049	31 943,679	17 889,833

3.7. Autres Crédeurs Divers :

Le solde de ce poste s'élève au 30/06/2019 à 11 700,623 TND et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et les autres impôts et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Redevance CMF	567,894	1 373,635	746,752
Provision jeton de présence	4 792,028	4 463,098	9 000,170
Honoraires commissaire aux comptes	4 463,098	5 463,042	8 208,282
TCL	77,603	178,958	91,580
Impôt à payer	1 800,000	1 025,848	0,000
TOTAL	11 700,623	12 504,581	18 046,784

3.8. Note sur le capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2019 au 30/06/2019 se détaillent ainsi :

<u>Capital au 01/01/2019</u>	
Montant (en nominal)	7 428 200,000
Nombre de titres	74 282
Nombre d'actionnaires	326
<u>Souscriptions réalisées (en nominal)</u>	
Montant	10 445 200,000
Nombre de titres émis	104 452
<u>Rachats effectués (en nominal)</u>	
Montant	11 870 300,000
Nombre de titres rachetés	118 703
<u>Capital au 30/06/2019</u>	
Montant (en nominal)	6 003 100,000
Sommes non distribuables	-78 027,432
Montant du capital au 30/06/2019	5 925 072,568
<u>Nombre de titres</u>	60 031
Nombre d'actionnaires	266

Les sommes non distribuables correspondent d'une part aux variations des plus ou moins-values potentielles sur titres et des plus ou moins-values réalisées sur cession de titres, diminuées des frais de négociation, et d'autre part aux régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 30/06/2019 :

Désignation	Montant au 30/06/2019	Montant au 30/06/2018	Montant au 31/12/2018
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres OPCVM	1 236,000	0,000	0,000
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur obligations et valeurs assimilées	9 636,003	-13 376,647	-25 661,830
Plus (ou moins) values réalisées sur cession titres OPCVM	1 418,000	916,000	1 348,500
Plus (ou moins) values réalisées sur cession obligations et valeurs assimilées	-20 966,650	2 856,531	2 579,981
Frais de négociation de titres	-1 033,830	-5 653,607	-8 631,023
RESULTATS NON DISTRIBUABLES DE LA PERIODE	-9 710,477	-15 257,723	-30 364,372
Sommes non distribuables des exercices antérieurs	-86 945,058	-236 516,422	-236 516,422
Régularisations sommes non distribuables souscriptions	-129 887,593	-303 893,053	-584 451,802
Régularisations sommes non distribuables rachats	148 515,696	393 053,077	764 387,538
TOTAL SOMMES NON DISTRIBUABLES	-78 027,432	-162 614,121	-86 945,058

3.9. Les charges de gestion des placements :

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2019 au 30/06/2019 à 26 841,003 TND et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2019	Période du 1er janvier au 30 juin 2019	Période du 1er Avril au 30 juin 2018	Période du 1er janvier au 30 juin 2018	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Rémunération Distributeurs (TSB et TSI)	4 593,588	9 586,074	11 408,454	26 742,018	42 312,361
Rémunération gestionnaire (TSI)	5 512,304	11 503,286	13 690,146	32 090,419	50 774,816
Rémunération dépositaire (TSB)	2 756,155	5 751,643	6 845,076	16 045,215	25 387,418
TOTAL	12 862,047	26 841,003	31 943,676	74 877,652	118 474,595

3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01/2019 au 30/06/2019 à 14 386,265 TND et se détaille comme suit :

Désignation	Période du 1er Avril au 30 juin 2019	Période du 1er janvier au 30 juin 2019	Période du 1er Avril au 30 juin 2018	Période du 1er janvier au 30 juin 2018	Période du 1er janvier au 31 Décembre 2018
Rémunération commissaire aux comptes	2 858,892	5 078,112	2 731,289	5 566,919	8 312,159
Redevance CMF	1 837,385	3 834,335	4 563,282	10 696,584	16 924,584
Jetons de présence	2 572,638	4 791,858	2 243,878	4 463,098	9 000,170
Contribution sociale de solidarité	0,000	200,000	0,000	0,000	0,000
Autres impôts	232,486	481,960	534,479	1 190,490	1 925,884
TOTAL	7 501,401	14 386,265	10 072,928	21 917,091	36 162,797

3.11. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice augmentés ou diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription ou de rachat d'actions.

Le solde de ce poste se détaille comme suit au 30/06/2019 :

Désignation	Résultats distribuables	Régularisations Souscriptions	Régularisations Rachats	Sommes distribuables
Exercice n-1 et antérieurs	2,620	1,367	-1,351	2,636
Exercice n	194 233,278	132 132,928	-168 501,522	157 864,684
Sommes Distribuables				157 867,320

3.12. Note sur les opérations de pensions livrées et les intérêts de mise en pension :

• Titres mis en Pension

Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif du bilan sous une rubrique distincte parmi le portefeuille titres, « **Titres mis en pension** » (compte n°319 000). La dette correspondant à la somme reçue du cessionnaire et devant être restituée à l'issue de la pension est également individualisée et présentée sous une rubrique spécifique au passif du bilan, « **Dettes sur opérations de pensions livrées** » (compte n° 458 900).

Les mêmes règles d'évaluation des placements et de prise en compte des revenus y afférents développés dans la note 2, sont applicables aux titres donnés en pension.

Sont considérés des intérêts, les revenus résultant de la différence entre le prix de rétrocession et le prix de cession au titre des opérations de pensions livrées. Ainsi, la SICAV procède à la constatation de la charge financière représentant les intérêts courus qui devraient être versés au cessionnaire sous une rubrique distincte de l'état de résultat « **Intérêts des mises en pensions** » (compte n°609 000).

• Titres reçus en Pension

Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif au niveau du portefeuille titres. La créance correspondant à la somme due au cédant est individualisée et présentée parmi les placements monétaires sous la rubrique « **Créances sur opérations de pensions livrées** » (**compte n° 324 000**). Les rémunérations y afférentes sont inscrites à l'état de résultat parmi les revenus des placements monétaires sous une rubrique distincte « **Revenus des prises en pension** » (**compte n°706 900**).

• Intérêts des mises en pensions

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.01 au 30.06.2019 à 6 557,983 TND, contre un solde de 9 488,956 TND pour la même période de l'exercice 2018 et représente les intérêts supportés au titre des opérations de mise en pensions.

4. Autres informations :

4.1- Engagement hors bilan

A la date du 30 Juin 2019, AL HIFADH-SICAV n'a pas d'engagement hors bilan.

4.2- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Seoudienne d'Investissement " TSI". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et comptable de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSB (Ex STUSID BANK) assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et à encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La TSB perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la TSB assurent le rôle de distributeurs des actions d'AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.